

CPES 2022 : inscriptions ouvertes jusqu'au 2 avril

Publié le 16 février 2022

Les inscriptions au concours CPES 2022 sont ouvertes jusqu'au 2 avril.

Les examens d'admission se tiendront du 7 au 15 avril :

- Jeudi 7 avril : 10h accompagnement
- Lundi 11 avril : 14h département jazz
- Lundi 11 avril : 18h orgue
- Mardi 12 avril : 10h chant
- Mardi 12 avril : 14h bois et cuivres
- Mardi 12 avril : 18h direction de chœur
- Mercredi 13 avril : 10h guitare, harpe, musique ancienne
- Mercredi 13 avril : 14h cordes
- Jeudi 14 avril : 14h piano, accordéon
- Vendredi 15 avril : 10h percussions.
- Vendredi 15 avril : 14h test de FM et déchiffrage pour les admissibles

Programmes

Accompagnement - Accordéon - Alto - Basson - Chant - Clarinette - Clavecin (maj au 9 mars) - Contrebasse - Cor - Direction de Choeur - Flûte à bec - Flûte traversière - Guitare - Harpe - Hautbois - Jazz - Orgue - Percussions - Piano - Saxophone - Traverso - Trombone - Trompette - Tuba Saxhorn Euphonium - Viole de gambe - Violon (maj au 9 mars) - Violoncelle

Pour les MAA (Musiques Actuelles Amplifiées)

Rendez-vous sur cette page pour les modalités du département MAA

Inscription en ligne (Sauf MAA - voir ci-dessus)

L'inscription se fait directement au Conservatoire de Cergy-Pontoise par le biais du formulaire en ligne.

Les droits d'inscription non-récupérables de 30€ sont à envoyer ou déposer au Conservatoire de Cergy-Pontoise avant les épreuves.

Informations

Pour tout renseignement, contactez la scolarité du conservatoire : crr.scolarite@cergypontoise.fr

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE
Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53